

Résolution sur la commémoration de Srebrenica

2015/2747(RSP) - 09/07/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la commémoration de Srebrenica.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/ALE.

Le Parlement a **condamné, dans les termes les plus vifs, le génocide commis à Srebrenica**. Il a rendu hommage à toutes les victimes du génocide et de toutes les atrocités commises pendant les conflits en ex-Yougoslavie.

Il est rappelé qu'au cours des journées de carnage qui ont suivi la chute de Srebrenica, plus de 8.000 Musulmans, adultes ou adolescents, qui avaient cherché refuge dans cette zone placée sous la protection de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont été exécutés sommairement par les forces serbes de Bosnie placées sous le commandement du général Mladić et par des unités paramilitaires, notamment des unités irrégulières de la police.

De plus, près de 30.000 femmes, enfants et personnes âgées ont été expulsés de force au cours d'une campagne de nettoyage ethnique de masse, ce qui en fait le crime de guerre le plus considérable commis en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Le Parlement a souligné que les représentants politiques en Bosnie-Herzégovine devaient **accepter le passé** pour parvenir à forger ensemble un avenir meilleur pour tous les citoyens du pays. Il a demandé la mise en place de **programmes éducatifs et culturels** qui favorisent la compréhension des causes de telles atrocités et qui sensibilisent à la nécessité d'encourager la paix, le respect des droits de l'homme et la tolérance entre les religions.

La résolution a insisté sur l'importance des travaux du **tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)** et sur la nécessité de prendre toutes les mesures permettant d'accélérer les procédures et de les mener à leur terme sans retard injustifié. Elle a réaffirmé l'attachement de l'Union à la perspective européenne puis au **processus d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine** et de tous les pays des Balkans occidentaux.

Les députés ont enfin déploré que le Conseil de sécurité des Nations unies, qui porte la responsabilité primaire dans le maintien de la paix et la sécurité internationales, ne soit pas parvenu à adopter une résolution commémorant le génocide de Srebrenica.